

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 27 DÉCEMBRE 2012**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 27 décembre 2012.

Il sera publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, dès que le développement du site Web de l'OP3FT sera achevé, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20121227/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20121227/access.html>

Le 27 décembre 2012, à 13h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alexis TAMAS est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion
 - travaux de l'équipe juridique
 - travaux des équipes techniques
 - travaux de l'équipe de vigilance
- Avancement du dossier de candidature du gTLD « .frogans »,

- Gestion de la dotation de l'OP3FT,
- Questions diverses.

A l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, définit leurs priorités et fixe les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend les décisions suivantes.

AVANCEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE DU GTLD « .FROGANS »

Dans le prolongement de sa décision du 20 novembre 2012 de participer à la loterie organisée par l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), le Conseil d'administration prend acte que le tirage au sort a bien eu lieu le 17 décembre 2012 à Los Angeles (Californie, USA). L'OP3FT était représentée par un mandataire et a obtenu la 1209ème place sur 1917.

GESTION DE LA DOTATION DE L'OP3FT

Dans le prolongement de sa décision du 19 mars 2012 octroyant au Président un mandat général d'une durée de 5 ans pour la mise en place de l'OP3FT en vue de la réalisation des travaux en rapport avec la technologie Frogans dans l'intérêt général, le Conseil d'administration prend acte que la plupart des offices nationaux, régionaux ou internationaux concernés ont traité les notifications de transfert des marques, des brevets et des noms de domaine préalablement détenus par le Fondateur au bénéfice de l'OP3FT.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 14h30.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alexis TAMAS
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540